

« Aujourd'hui, 22 mars 1899, ayant 70 ans passés, je commence à écrire ces notes, à la demande de mes enfants. Je suis né en 1828, le 26 octobre, de Claude-Gilbert PREVERAUD et d'Antoinette BOURACHOT, au château de Montaigüet. J'étais le n°8. Trois avaient disparu avant ma naissance. (...) Mon père était un grand chasseur ce qui, avec la gestion de ses propriétés, lui laissait peu de temps. (...) Nos cousins BOURACHOT étaient au petit séminaire. (...) Sous prétexte que nos cousins seraient nos protecteurs, on nous y emprisonna en 1838. (...) Presque constamment malade, mes études furent tronquées, tout à fait incomplètes. Et c'est ainsi que j'atteignis l'année 1851 où commencent les aventures que je vais essayer de raconter.

*Dans ma famille*, je ne pouvais moins faire que d'être républicain. (...) J'entendais à chaque instant des discussions. Je lisais tout ce que je pouvais attraper et je me formais mon opinion bien à moi. Lorsque Napoléon Bonaparte fut **nommé** Président de la République, chez nous, on pensa qu'on s'en repentirait, qu'il ne manquerait pas de tenter un coup d'Etat et que, si cela arrivait, le devoir des citoyens était tracé par l'article 8 de la Constitution : prendre un fusil et défendre au péril de sa vie, la République. C'est bien ce que je pensais. (...)

Le 2 décembre 1851 arrive. Le Président viole son serment, renverse la Constitution. Paris résiste peu et quelques cantons seulement dans un petit nombre de département prennent les armes.

La nouvelle du coup d'Etat arrive chez nous le 3 décembre. Aussitôt, dans toutes les communes du Donjon, sonne le tocsin. Le rassemblement en armes devait se faire au Donjon. A 10h du soir, nous étions bien 3 ou 400, armés de faux, de fourches, de bâtons : très peu avec des fusils pouvant servir. Un certain nombre de fusils de la garde nationale avaient été trouvés à la mairie. Ils furent distribués. Les munitions manquaient. On en trouva un peu chez l'armurier. On parvint ainsi à armer de fusils de guerre ou de chasse environ 80 hommes.

Les chefs, pendant ces préparatifs, s'étaient réunis et avaient décidé de marcher sur La Palisse où nous devions être reçus par les *républicains* de la ville, ce qui auparavant avait été bien convenu avec eux. On s'inspirerait ensuite des circonstances. Cependant, le temps passait et ce n'est qu'à 1h du matin que notre troupe put se mettre en marche. (...) La distance du Donjon à La Palisse est de 21 kilomètres. On arriva (...) comme le jour naissait. Notre nombre avait bien diminué : partis 200, nous arrivions à peine 80. Tous les autres avaient pris la tangente.

Lorsque nous arrivâmes à l'entrée de la ville (...), nous vîmes, rangés sur deux lignes, des gens armés. C'étaient les pompiers. Devant, se tenait (...) un Monsieur en uniforme (...) : le Sous-Préfet. Nous fîmes halte.

- « *Retournez d'où vous venez !* »
- « *En avant, marche !* », fut notre réponse.

Mais... j'en ris encore après 47 ans, tout à coup, comme une bande de moineaux effrayés par le chat, nous vîmes les pompiers (...) s'enfuir...

Des républicains de La Palisse ? Pas plus que dans mon œil ! Cette absence nous mit en défiance. (...) Arrivés sur la place de l'église, il fut décidé que des hommes seraient postés et que des *charrettes* seraient rangées en travers de la route, formant une barricade. (...) Une heure peut-être se passa. (...) Tout à coup, le cri : « *Aux armes !* » fut poussé. (...) Les gendarmes se précipitaient sur nous et, après une décharge de leurs pistolets, chargeaient, sabres en mains. Ce fut court. La riposte fut terrible : 3 gendarmes, 3 chevaux tombèrent. Les autres firent retraite précipitée. (...) Un maréchal des logis LEMAIRE était mort. Les gendarmes BUSSON et JAILLARD blessés très grièvement. Les blessés furent transportés. (...) Le pauvre LEMAIRE fut déposé dans l'église.

Il faut avouer que nous fûmes, sur le moment, abrutis par ce terrible dénouement. (...) Aucun républicain de La Palisse ne se montra. Il fallut aviser. (...) Dans la soirée, on apporta de mauvaises nouvelles. A marche forcée, il venait de Moulins et de Clermont plusieurs escadrons de chasseurs (*soldats à cheval*). Il n'y avait plus rien à attendre. A minuit, nous rentrions au Donjon. (...) Chacun partit de son côté.

Mon frère Léon fut arrêté à Roanne le 6 décembre. Mon frère Jules put passer en Suisse. Je fus arrêté le 9 décembre à Saint André (Saône-et-Loire). J'étais prisonnier. (...) Je fus écroué à la prison de Roanne puis transféré à la *Mal Coiffée* : la prison de Moulins. »

*Présenté devant le Conseil de guerre permanent de Moulins, Jean-Marie Ernest PREVERAUD est condamné à mort, à l'âge de 23 ans. Il est gracié in extremis mais, il subira pendant 2 ans les rigueurs du bagne de Toulon en tant que forçat puis durant près de 5 ans, celles de la détention politique dans les prisons de Belle-Île et de l'ancienne abbaye du Mont Saint-Michel. Libéré à l'âge de 30 ans, il revient vivre dans son village de l'Allier.*

*Honoré, un autre frère de Jean-Marie Ernest PREVERAUD ne fut pas arrêté. Il prit la fuite et se déguisa en femme pour passer en Belgique. Il n'y resta pas. Il gagna les îles anglo-normandes de Jersey et Guernesey où il rejoint Victor Hugo.*

➤ **Le document et son auteur.**

1° Qui est l'auteur de ce texte ?

2° A quel milieu social appartient-il ? Justifiez votre réponse.

3° Quelles sont ses idées politiques ?

4° Quel rôle a joué l'auteur dans les événements qu'il raconte ?

5° Quel âge avait-il au moment du coup d'état du 2 décembre 1851 ? et au moment où il rédige ce texte ?

6° L'auteur est-il une source d'informations sûre ? Justifiez votre réponse.

➤ **Les événements et leurs conséquences :**

7° Dans l'Allier, où débute la réaction républicaine au coup d'état du 2 décembre 1851 ? Quand ?

8° Combien de personnes participent...

- au 1<sup>er</sup> rassemblement : .....
- à l'expédition sur La Palisse : .....
- aux événements de La Palisse : .....

9° Comment les républicains du Donjon sont-ils armés ?

10° Les républicains du Donjon ont-ils un plan d'action bien préparé ? Justifiez votre réponse.

11° Quel soutien rencontrent-ils à La Palisse ?

12° Quelle(s) opposition(s) rencontrent-ils à La Palisse ?

13° Selon l'auteur, qui engage les combats ?

14° Les républicains étaient-ils décidés à se battre ? Justifiez votre réponse.

15° Comment s'achève l'action menée par les républicains du Donjon ?

16° Qui sont les victimes des événements du Donjon et de La Palisse ?